

34 ans de détention déjà pour le plus vieux prisonnier de France !

19 octobre 2017



Georges Ibrahim Abdallah est un militant communiste libanais, combattant pour la cause palestinienne et libanaise qui a résisté alors que l'armée israélienne, en 1982, envahissait son pays avec la complicité des Etats-Unis.

L'opération israélienne « Paix en Galilée » a culminé dans l'horreur des massacres de Sabra et Chatila où 3 500 Palestiniens furent tués.

Arrêté à Lyon le 24 octobre 1984 Georges Ibrahim Abdallah fut condamné à la perpétuité en 1987, dont 15 ans de peine de sûreté, pour complicité dans l'assassinat d'un responsable des services secrets israéliens et d'un attaché militaire des Etats - Unis.

De nombreuses violations du droit ont été relevées dans les différentes procédures judiciaires menées :

- absence de « preuves criminelles » contre lui,
- liens de son premier avocat avec les services du contre - espionnage français (cet avocat, M^e Mazurier du barreau de Paris, fut par la suite rayé de l'ordre des avocats),

- nouvelles charges et nouvelles preuves non incluses dans son dossier lors du premier procès en 1987 et ses défenseurs ont pu légitimement évoquer « une violation des plus graves de la procédure légale ».

Le 16 octobre 2013 la Ligue des Droits de l'Homme avait déjà qualifié le maintien en détention de Georges Ibrahim d' « acte arbitraire » et demandé sa libération.

Libérable depuis 1999 il est toujours incarcéré et ses demandes de libération depuis cette date se sont heurtées au même acharnement judiciaire (dont l'application rétroactive de la loi sur la rétention de sûreté de 2008 à sa demande de libération de 2007, libération par ailleurs déclarée irrecevable en 2003 et 2012 malgré le jugement de la cour d'appel de Pau, favorable à une libération conditionnelle et l'avis favorable à cette libération, sous réserve d'expulsion du territoire, de la chambre d'application des peines).

Georges Ibrahim Abdallah est aujourd'hui entré dans sa 34^e année de détention dans les prisons françaises, celle de Lannemezan à ce jour.

Symbole de la résistance, de la lutte pour le droit des peuples à disposer d'eux - mêmes et à se défendre contre une invasion étrangère et contre la colonisation, il n'a cessé d'exprimer tout au long de ces années son soutien aux luttes de résistance et en particulier celles portées par les prisonniers politiques palestiniens. Georges Ibrahim Abdallah a été membre du Front Populaire de Libération de la Palestine (FPLP).

De sa prison, Marwan Barghouti a exprimé, en son nom et au nom de ses frères prisonniers, sa solidarité avec « le militant Georges Ibrahim Abdallah », réclamant du gouvernement français sa libération et affirmant leur solidarité avec sa juste cause, pour laquelle il s'est si longtemps sacrifié en résistant.

Ahmad Saadat, secrétaire général du FPLP, en isolement dans la prison de Ramon en Israël a déclaré : « Les partisans de la liberté dans le monde sont solidaires avec la juste cause de Georges Ibrahim Abdallah et réclament des autorités française sa libération immédiate ». En 2014, Ahmad Saadat résumait ainsi sa solidarité : « Si vous soutenez la Palestine, vous devez soutenir la libération de Georges Ibrahim Abdallah ». En 2017, il a écrit à Georges : « Tu es toujours une source de fierté et de respect ».

Pour Georges Ibrahim Abdallah, nous ne voulons en France ni régime d'embastillement, ni de Guantanamo, ni de soumission aux désirs du gouvernement de Monsieur Netanyahou ou à celui des États-Unis, ni de raison d'État.

Yves Bonnet, ancien directeur des services de la DGSE a déclaré « Je pense que l'obstination française tourne à la bêtise. Elle est injustifiable et incompréhensible. C'est le moment de montrer que la République française est juste ».

Nous voulons pour Georges Ibrahim Abdallah la justice et le droit.

Il est un défenseur des droits des peuples à disposer d'eux mêmes, à se défendre contre la colonisation par une puissance étrangère.

Alors que la justice a estimé par deux fois que Georges Ibrahim Abdallah devait être libéré, il est toujours victime de l'arbitraire de notre pouvoir politique.

Georges Ibrahim Abdallah doit être libéré immédiatement et retrouver sa famille au Liban où sa sécurité doit être assurée.

Le Bureau national de l'AFPS, conjointement avec l'AFPS Pau

Lire aussi : [AFPS](#)

- Emplacement : [Vous êtes ici : Accueil](#) > [Qui sommes-nous ?](#) > [Les membres](#) >
- Adresse de cet article :
<https://plateforme-palestine.org/34-ans-de-detention-deja-pour-le-plus-vieux-prisonnier-de-France>